

CFA Agricole des Deux-Sèvres



Brevet Professionnel Agricole Travaux de Productions Horticoles

Formation en 1 ou 2 ans - Formation en Apprentissage

Votre projet / Votre Profil

- > Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle vous permettant d'accéder à la vie active
- > Vous souhaitez intégrer un métier en relation avec la nature, les végétaux (plantes en pots, fleurs, légumes...)

Activités du métier

Les principales activités confiées à un titulaire du Brevet Professionnel Agricole en Travaux des productions horticoles sont : préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement, mettre en oeuvre des techniques et des opérations liées aux productions horticoles, participer ou réaliser seul les travaux de récolte, de conditionnement des produits et/ou de préparation des commandes, participer ou réaliser seul les travaux liés à la mise en place des installations et à l'entretien du matériel et des équipements, contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme, à la jardinerie ou à l'extérieur.

Objectifs de la formation

Se former à de solides connaissances techniques : irrigation, multiplication des végétaux (semis, boutures...), rempotage, plantation, récolte et conditionnement. Accéder à un secteur de production à la pointe du progrès et développer le sens de la rigueur, de l'observation et de la minutie. Obtenir un diplôme BPA TPH (niveau 3).

Contenu de la formation

Modules généraux : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale, Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique, Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Modules professionnels : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles, Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticulture, Réaliser la taille d'hiver et les travaux en vert, Réaliser l'installation et le suivi des cultures mettre en oeuvre des opérations mécanisées d'entretien du verger dans le respect des règles de sécurité et d'environnement, Réaliser la récolte et la préparation des commandes

Une pédagogie adaptée au réel

Insertion dans la vie socio-professionnelle, appréhension des enjeux professionnels locaux, échange et analyse de pratiques, accompagnement à l'élaboration de dossiers techniques (appui de ressources documentaires, revues spécialisées, personnes ressources), visites d'entreprises, de parcs et jardins.

Site de Niort

130 route de Coulonges

79000 Niort

Tel : 05 49 73 36 61

Mel : cfa.deux-sevres@educagri.fr

www.terres-et-paysages.fr

Les +++

Organisation de la formation

Admission et adaptation :

La préparation du BPA est accessible aux jeunes âgés de 15 à 30 ans (sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap), justifiant soit :

- d'un niveau de fin de scolarité en classe de 3ème ou en possession d'un CAP ou d'un CAPA.
- d'avoir conclu un contrat d'apprentissage avec un employeur dans une entreprise ayant une activité en rapport avec l'option choisie.

Votre inscription est définitive dès la présentation de votre contrat d'apprentissage.

Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation. Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH)

Planning de l'année :

Il s'agit d'une formation par alternance fondée sur le principe du partenariat entreprise / centre de formation.

La formation s'effectue :

- en 2 ans sur 24 semaines (800 heures) en centre de formation, et le reste du temps, hors congés, en entreprise (sur la base de 35 heures semaine)
- en 1 an (630 heures) pour le titulaire d'un diplôme de niveau 3

Obtention du diplôme :

Diplôme de niveau 3. Le diplôme sera délivré après validation totale sous le contrôle d'un jury. En cas de validation partielle, le jury valide des Unités Capitalisables ou blocs de compétences. Les évaluations se déroulent entièrement en SPE. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. La formation est accessible en VAE.



Coût de la formation : 10126€ / an

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO.

Après la formation :

Poursuite de la formation: Brevet professionnel de niveau 4

Entrée dans la vie active : Agent commercial, ou ouvrier horticole qualifié en production florale, maraîchère et en pépinière, en entreprise privée, en collectivité publique ou en milieu associatif...

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration : (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration.

- Tarif "Interne" : 57.40€ par semaine.
- Tarif "Demi-pensionnaire" : 15.00€ par semaine.
- prise en charge partielle possible par les OPCO

Des aides sont mobilisables selon les statuts (repas, logement, permis, mobilité et aides aux équipements).

Financements :

La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Des aides financières diverses peuvent être attribuées à l'apprenti selon sa situation (aide au permis, allocations d'aide au logement, accès privilégié au Foyer des Jeunes Travailleurs...)